



Talents des c!tés

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 15 juin 2011

**France Télévisions partenaire de la 10^{ème} édition de Talents des Cités
aux côtés du Sénat et du Ministère de la Ville**

Gérard LARCHER, Président du Sénat, Maurice LEROY, Ministre de la Ville, et Rémy PFLIMLIN, Président-Directeur général de France Télévisions, signent ce mercredi 15 juin 2011, un protocole d'accord renforçant leur coopération afin de promouvoir le concours *Talents des Cités*.

Depuis 10 ans, le concours *Talents des Cités*, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense chaque année une quarantaine de créateurs d'entreprises ou porteurs de projets installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, soit un total de 338 créateurs récompensés à ce jour.

Par ce partenariat renouvelé et renforcé, les trois partenaires souhaitent valoriser l'esprit d'initiative et la créativité des jeunes créateurs d'entreprises qui contribuent au développement économique et à la création d'emplois durables dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Par leur dynamisme, ces *Talents des Cités* favorisent la cohésion sociale et véhiculent une image positive de leur quartier.

La cérémonie officielle de la remise des prix de la 10^{ème} édition du concours *Talents des Cités* se déroulera dans l'hémicycle du Sénat samedi 22 octobre prochain.

France Télévisions diffusera dans le courant du mois d'octobre :

- Une série de programmes courts d'environ 1 minute 30, présentant les portraits des lauréats du concours *Talents des Cités 2011* (production CAPA), diffusée quotidiennement sur l'ensemble des chaînes du groupe.
- Un documentaire de 52 minutes, retraçant le portrait de tous les lauréats depuis la création du concours en 2002, diffusé sur France 5 à 20h35 dans l'émission « *Le Monde en marche* » présentée par Carole Gaessler (production CAPA).

Contacts médias

Talents des Cités : Claude Lisbonis Communication – T. 01 42 02 17 40

France Télévisions : Jessy Daniac – T. 01 56 22 67 09

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com